



FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ DU PRODUIT

Première émission : 04-Nov-2011

Date de révision : 28-fév-2014

Révision no 3

SECTION 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

WHIRLPOOL CORPORATION 145 W. Main Street
Benton Harbor, MI 49022
1 800 643-0961 (É.-U.)
1-888-253-2668 (CANADA) (Pour toute question et en cas
d'urgence)
1 800 424-9300 ou 1 703 527-3887 (CHEMTREC)

NOM DU PRODUIT :	Nettoyant pour lave-vaisselle affresh® W10282479; W10288149; W10288149B; W10282479B; W10335162A
DOSSIER NUMÉRO :	
DESCRIPTION :	Nettoyant pour lave-vaisselle

SECTION 2 – COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

NOM CHIMIQUE	NUMÉRO DE DOSSIER	TLV	PEL	POURCENTAGE DE CONCENTRATION
Acide citrique	77-92-9			30-40
Bisulfate de sodium	7681-38-1			30-40
Carbonate de sodium	497-19-8			7-15
Gluconate de sodium	527-07-1			1-5
Polyacrylate de sodium copolymer	68479-09-4			1-5
Polyéthylèneglycol	25322-68-3			1-5
Benzoate de sodium	532-32-1			1-5
Acétate de sodium	127-09-3			0,01 – 1 gallon

Remarque : Cette formule chimique a été soumise au EPA Design for Environment program (É.-U.) de sorte que tous les ingrédients sont indiqués ici.

SECTION 3 – IDENTIFICATION DES RISQUES

VUE D'ENSEMBLE :	Selon les renseignements relatifs à la composition de cette formule, ce produit peut causer une irritation des yeux et de la peau en cas de contact direct.
Voies de pénétration :	Yeux, peau, ingestion et inhalation.
Contact avec les yeux :	Éviter tout contact avec les yeux. Le contact direct peut causer une irritation des yeux.
Contact avec la peau :	Un contact direct prolongé ou répété peut irriter la peau.
Inhalation :	Peut causer une irritation des voies respiratoires si une grande quantité de poussières ou vapeurs sont inhalées.
Ingestion :	Peut causer une légère irritation des voies intestinales si de grandes quantités sont ingérées.
Exposition chronique :	Selon les renseignements relatifs à la composition de cette formule, ce produit n'a aucun effet à long terme sur la santé. Aucun des ingrédients n'est répertorié par le IARC, NTP, OSHA ou ACGIH comme cancérigène.

SECTION 4 – PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux :	Retirer immédiatement les lentilles cornéennes. Rincer abondamment à l'eau de 20 à 30 minutes. Si une irritation persiste, consulter un médecin.
Contact avec la peau :	Rincer abondamment à l'eau pendant 15 minutes. Si une irritation persiste, consulter un médecin.

Inhalation :	Sortir à l'air frais. Si la respiration est difficile, consulter un médecin.
Ingestion :	Boire de grandes quantités d'eau. Ne pas provoquer le vomissement. Si le patient ne se sent pas bien, consulter un médecin.
Effets retardés :	Aucuns connus.

SECTION 5 – PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE LE FEU

Inflammabilité :	Non
COC Point éclair :	Sans objet
Moyens d'extinction :	Eau pulvérisée, poudre chimique sèche tout usage, CO2.
Procédures spéciales de lutte contre le feu :	Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements protecteurs appropriés.
Limites d'inflammabilité :	Sans objet
Température d'allumage spontané :	Sans objet
Éléments de combustion dangereux :	La décomposition thermique peut produire du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et des oxydes d'azote.
Données relative à l'explosion :	Sans objet

SECTION 6 – MESURES EN CAS DE FUITES ACCIDENTELLES

Mesures à prendre en cas de fuites ou de déversements :

Assurez-vous d'abord de protéger les yeux et la peau afin d'éviter le contact accidentel durant le nettoyage. En cas de déversements majeurs, utiliser une trousse d'absorption et placer le matériel dans un contenant fermé. En cas de déversements mineurs, utiliser une serviette de bain ou une éponge et placer le produit dans un contenant fermé. La zone où s'est produit le déversement doit être rincée et séchée de sorte qu'il ne reste aucun résidu.

Évacuation des déchets : Les déchets doivent être emballés, étiquetés et transportés conformément aux exigences municipales, provinciales et nationales.

SECTION 7 – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Ranger le produit dans un endroit à température contrôlée, de 0 - 40 oC. Un taux d'humidité inférieur à 40 % est recommandé pour assurer la viabilité du produit.

SECTION 8 – CONTRÔLE D'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

Éviter le contact direct avec les yeux. Le port de lunettes de sécurité est recommandé si un renversement ou un éclaboussement du produit est possible. L'utilisation de gants de caoutchouc ou de vinyle est recommandée.

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	Solide
Couleur	Blanc
Odeur	Légère odeur de vinaigre et ou de produit chimique
Masse volumique	Non disponible
Pression de vapeur	Non disponible
Taux d'évaporation	Non disponible
Point d'ébullition	Non disponible
Point de fusion/congélation	Non disponible
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau
pH	2,2-3,8
Viscosité	Sans objet

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Matières incompatibles : Éviter tout contact avec les matières comburantes.
Éviter tout contact avec des acides et bases fortes.

Produits de décomposition dangereux

Éviter tout contact avec des métaux réactifs (entre autres, sodium, calcium, zinc)
La décomposition thermique peut produire du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et des oxydes d'azote.

Polymérisation dangereuse

Non.

SECTION 11 – INFORMATION TOXICOLOGIQUE

IRRITANT

Oui. Peut provoquer une irritation modérée des yeux au contact de la pastille.

Sensibilisation :

Aucune répercussion importante ou de risques connus.

Cancérogène :

Aucune répercussion importante ou de risques connus.

Agent toxique pour la reproduction :

Aucune répercussion importante ou de risques connus.

Agent tératogène :

Aucune répercussion importante ou de risques connus.

Agent mutagène :

Aucune répercussion importante ou de risques connus.

Toxines synergiques :

Aucunes connues.

Les renseignements relatifs à la toxicité reposent sur l'association du produit à d'autres ingrédients et non au produit dans son ensemble.

Ingrédient en jeu	Renseignements sur la toxicité
Acide citrique	LD50 Oral, rat 3,000 mg/kg; LD50 Oral, souris 5040 mg/kg; test de Draize sur un oeil de lapin : 750 µg/24Hr. – Irritant grave pour les yeux; test de Draize sur la peau d'un lapin: 500mg/24Hr. – Léger irritant pour la peau.
Bisulfate de sodium	LD50 Oral, rat 2,800 mg/kg
Carbonate de sodium	LD50 Oral, rat >2,800 mg/kg; LD50 épiderme, lapin >2,000 mg/kg; LC50 Inhalation, cobaye 800 mg/m ³
Polyacrylate de sodium	LD50 Oral, rat >5,000 mg/kg; LC 50 Inhalation, rat 10mg/L

SECTION 12 – INFORMATION ÉCOLOGIQUE

CE PRODUIT A ÉTÉ APPROUVÉ POUR LE TRANSPORT EN VERTU DU EPA DESIGN FOR THE ENVIRONMENT PROGRAM (É.-U.)

Ce produit ne contient pas de chlore, de phosphates ou d'acide éthylènediaminetétracétique. Selon les normes de biodégradabilité, les risques pour l'environnement sont limités.

SECTION 13 – FACTEURS RELATIFS À SON ÉVACUATION

Aucun ingrédient ne constitue un déchet dangereux.

Les déchets doivent être emballés, étiquetés et transportés conformément aux exigences municipales, provinciales et nationales. Ne pas libérer ce produit dans une nappe d'eau ou sur le sol.

SECTION 14 – INFORMATION SUR LE TRANSPORT

D.O.T. Renseignements quant à l'expédition : NON RÉGLEMENTÉ EN VERTU DE L'ARTICLE 49 DU CODE OF FEDERAL REGULATION (É.-U.) RELATIF AU TRANSPORT DE MATIÈRE DANGEREUSE

D.O.T. Catégorie de risque : Non dangereux

Classification UN : Non réglementé.

SECTION 15 – INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Ce produit ou tous ses ingrédients sont répertoriés dans l'Inventaire américain des substances chimiques existantes en vertu de la Toxic Substance Control Act (TSCA). Ce produit ou tous ses ingrédients sont répertoriés au Canada dans la Liste Intérieure des substances (LIS).

Classification des risques selon SARA 302/304 : Aucune.

Classification des risques selon SARA 311/312 : Sans objet

Substances extrêmement toxiques selon SARA 313 : Aucune.

CALIFORNIA Prop 65 : Aucun.

Système canadien de classification :

Classification du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) : D2B

SECTION 16 – AUTRES RENSEIGNEMENTS

Cote du SIML

Santé – 1 Inflammabilité – 0 Risques physiques – 0 PPE – E

Date d'émission : 4 Nov 2011**Remplace :** 12 oct. 2011.**Dénégation générale de responsabilité**

Bien que les renseignements ci-joints soient fournis avec exactitude et en toute bonne foi par Whirlpool Corporation, ils sont donnés sans garantie, expresse ou implicite et ne concernent que le produit dont il est question. Les données ici mentionnées ne porte que sur le produit dont il est question. Whirlpool Corporation n'assume aucune responsabilité légale en ce qui a trait à l'utilisation du produit ou à la fiabilité des données.